



Pêche à pied. Une réunion d'information samedi

Le décret portant application de la réglementation de la pêche à pied en Bretagne est applicable depuis le 1^{er} janvier. Afin de préciser de nombreux points complexes de cette réglementation, le comité départemental de la **FNPPSF** (Fédération nationale de la pêche-plaisance et sportive du Finistère) organise, à l'attention des pêcheurs plaisanciers

(en mer ou à pied) de la baie de Morlaix, adhérents ou non de la Fédération, une réunion d'information qui se tiendra samedi, à 15 h, à la Maison des associations de Plougasnou (fléchage en place). Cette réunion sera animée par Philippe Spetz, membre du CD 29.

Un pot de l'amitié clôturera la soirée.